



**Université Peleforo
GON COULIBALY**

**DEPARTEMENT
D'HISTOIRE**

Août 2026



Revue électronique

E-ISSN : 3107-1651

P-ISSN : 3107-1643

REVUE D'HISTOIRE, D'ART ET D'ARCHEOLOGIE

TEFAL-PITYA

<https://www.revetefal-pitya.net>

soumission@tefal-pitya.net

revuetefal.pityaupgc@gmail.com

BP 1328 Korhogo

Revue d'Histoire, d'Art et d'Archéologie

TEFAL-PITYA



Vol.1, N°2, Août 2026

Site : <https://www.revuetefal-pitya.net>

Courriel : soumission@tefal-pitya.net
revuetefal.pityaupgc@gmail.com

Université Peleforo GON COULIBALY

**UFR Sciences Sociales
Département d'Histoire
BP 1328 Korhogo**

E -ISSN : 3107-1651/ P-ISSN : 3107-1643

COMITE EDITORIAL

DIRECTEUR SCIENTIFIQUE : Tanoh Raphael BEKOIN, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

DIRECTEUR DE PUBLICATION : KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur Titulaire, Université Polytechnique de San-Pedro, Côte d'Ivoire.

DIRECTEUR DE REDACTION : KEWO Zana, Docteur en Histoire des Relations internationales, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

DIRECTEUR DE REDACTION ADJOINT : AGUIE Yhattey Hervé Thierry, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

SECRETARIAT DE REDACTION :

KOFFI Amani, Docteur en Histoire Ancienne, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

N'GORAN Kouadio Adolphe, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

SIGNAUX Affouminou Emmanuel, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

COORDONNATEURS DE PUBLICATION :

KONE Kiyali, Docteur en Histoire Moderne et Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire,

KOUAME N'founoum Parfait Sidoine, Docteur en Histoire Moderne et Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

TRESORIERE :

SORO Yéfounignigui Marie -Laure, Docteur en Histoire Moderne et Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

CHARGES DE DIFFUSION :

ABE Abé Laurent, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

ANGU Bleou Sylvain, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

ATCHIE Amon Guy Serge, Docteur en Histoire Médiévale, Université Peleforo GON COULIBALY BAKAYOKO Yaya, Docteur en Histoire Médiévale, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

DIOMANDÉ Vallet Samuel, Docteur en Histoire Moderne et Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

Fatoumata BAMBA, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

KOUADIO Yao Clément, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

LASME Yao Jean Terence Gauthier, Docteur en archeologie, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

OUATTARA Brahim, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

OUATTARA Issouf, Docteur en Histoire Médiévale, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

TUO Zie, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

WEBMASTER : COULIBALY Souleymane, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

ÉDITEUR : Département d'Histoire, Université Peleforo GON COULIBALY Website : <https://www.revuefefal-pitya.net>

COMITE SCIENTIFIQUE

Abass Souleymane SANGARE, Professeur Titulaire d'Histoire Médiévale, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

Aboulaye BATHILY, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Cheick Anta Diop-Sénégal
Blesson Florent SOHI, Maître de Conférences en Histoire moderne, Université Felix Houphouët Boigny-Côte d'Ivoire.

Koffi Antoine GOLE, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire.

Moritié CAMARA, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales, Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire.

Nohadani Syrus AHMADI, Maître de Conférences en Géopolitique, Tarbiat Modares University- République Islamique d'Iran.

Odile GOERG, Professeure émérite d'Histoire de l'Afrique contemporaine, Université Paris Cité-CESSMA

Ouakoubo Gaston GNABRO, Professeur Titulaire d'Histoire des techniques, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

Siméon KOUAKOU, Professeur Titulaire d'archéologie, Université Felix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire.

Simon-Pierre M'BRA EKANZA, Professeur Titulaire d'Histoire, Professeur Émérites du Cameroun, Université Felix Houphouët-Boigny – Côte d'Ivoire

Tanoh Raphaël BEKON, Professeur Titulaire d'Histoire économique et sociale, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

Cho Julie Eunice BROU, Maître de Conférences en Histoire moderne et contemporaine, Université Felix Houphouët Boigny-Côte d'Ivoire.

Jean-Noël LOUCOU, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Felix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire.

Théophile KOUI, Professeur Titulaire Études Ibériques et Civilisations Latino-Américaines, Université Felix Houphouët-Boigny- Côte d'Ivoire

Comlan Jérôme ALLADAYE, Professeur Titulaire d'Histoire, Université d'Abomey-Calavi Benin.

Ibrahim Muhammed SAADAOUI, Professeur d'Histoire Moderne et Contemporaine, Université de Tunisie. President de la Tunisian World Center for Studies, Research, and Development et de la Tunisian-Mediterranean Association for Historical, Social and Economic Studies. Tunisie)

Ousseynou FAYE, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Cheick Anta Diop –Sénégal.

Kouamé René ALLOU, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire.

Mahomed N'GUESSAN, Professeur Titulaire d'Histoire politique, Université Felix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire.

Tiona OUATTARA, Directeur de Recherche d'Histoire, Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire.

COMITE DE REDACTION

ABE Abé Laurent,

AGUIE Yhattey Hervé Thierry,

ANGU Bleou Sylvain,

ATCHIE Amon Guy Serge,

BAKAYOKO Yaya,

COULIBALY Souleymane,

DIOMANDÉ Vallet Samuel,

Fatoumata BAMBA,

KEWO Zana,

KOFFI Amani,

KONE Kiyali,

KOUADIO Yao Clément,

KOUAME N'founoum Parfait Sidoine,

LASME Yao Jean Terence Gauthier,

N'GORAN Kouadio Adolphe,

OUATTARA Brahim,

OUATTARA Eugenie,

OUATTARA Issouf,

SIGNAUX Affouminou Emmanuel,

SORO Yéfounnigui Marie -Laure,

TUO Zie.

COMITE DE LECTURE

Djidjé Jacques KAZIO, Docteur en archéologie, Université de Bondoukou

Awa SOROGO, Docteur en Histoire Moderne et contemporaine, Université Alassane Ouattara

Antoine KRA, Maître Assistant d'Histoire économique et sociale, Université Alassane Ouattara -Côte d'Ivoire.

Tiantio SANOGO, Institut Nationale Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle, Abidjan

Salif KINDREBEOGO, Maître de Conférences en Histoire des relations Internationales, Université Norbert Zongo de Koudougou.

Nohan SIDIBE, Docteur en Histoire du travail et Histoire économique, Université de San Pedro-Côte d'Ivoire.

Nahoua Karim SILUE, Docteur en Histoire des Relations Internationales, Université Alassane Ouattara.

N'Goran Gédéon BANGALI, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales, Université Jean Lorougnon Guede -Côte d'Ivoire.

N'dri Laurent KOUAKOU, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales, Université Alassane Ouattara -Côte d'Ivoire.

N'doua Etienne ETTIEN, Docteur en archéologie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan.

Moutari Moussa MAMAN, Docteur en Histoire Sociopolitique, Université Djibo Hamani de Tahoua/Niger.

Mitanhantcha YEO, Docteur en archéologie, Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire.

Mamadou Lamine DEMBELE, Professeur Titulaire du Mali / Maître de Conférences du CAMES en Histoire du droit et des institutions, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB) –Mali.

Kpassigué Gilbert KONE, Docteur en Histoire Moderne et contemporaine, Université Alassane Ouattara

Kouakou Sylvain KOFFI, Docteur en archéologie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan.

Kouakou Désiré M'BRA, Maître de Conférences en Histoire du peuplement, Université Alassane Ouattara Côte d'Ivoire.

Kouadio René BOUADI, Docteur en archéologie, Jean Lorougnon Guédé, Daloa Idrissa BA, Maître de Conférences d'Histoire Médiévale, Université Cheik Anta Diop- Sénégal.

Harouna YEO, Docteur en archéologie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan. Guy-

Roland TIE BI GALLA, Docteur en archéologie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan.

Gninin Aicha TOURE, Docteur en archéologie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan.

Ernest YAOBI, Maître de Conférences d'Histoire des Religions, Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

Dognima Lassina COULIBALY, Docteur en Histoire Moderne, Université Felix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

Atché Michel AKA, Docteur en archéologie, Université de San Pedro

Abdoulaye BAMBA, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales, Université Felix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire.

SOMMAIRE

1. Tiasvi Yao Raoul AGBAVON, Lecture du jeu des possibles jacobien à partir du déterminisme bernardien : une continuité épistémologique	1-11
2. El Hadji Malick DÈME & Younouss DIOP, Héliopolis, porte du ciel : Réception et Transmission des messages divins en Égypte ancienne	12-27
3. Maman Moutari MOUSSA IBRAH & Addo MAHAMANE & François WASSOUNI, Les savoir-faire techniques en Afrique au Sud du Sahara pendant la période précoloniale	28-43
4. Salif KIENDREBEOGO & Yaya SAWADOGO & Tiéwendé Jean BALIMA, Coopération, peuplement et mise en valeur du bassin de la Volta (1966-2002)	44-60
5. Ibrahima Khalilou & Khady Ndoye DIAGNE, Regard ethnographique sur l'activité céramique en milieu wolof au Sénégal : la caste des potières internes	61-80
6. Sébastien GUIPO, L'école burkinabé face au défi sécuritaire : situation des élèves déplacés dans la province du Zondoma (2015-2024)	81-96
7. Essou Koffi Benjamin MIEZAN & Bonzou Ella ESSEY épouse OHOUO, Service des grandes endémies en Côte d'Ivoire : instrument de lutte contre les maladies endémo-épidémiques (1959-1969)	97-109
8. Moussa Fadiala BOCOUM, L'implantation de la mine de lithium de Bougouni face à la vulnérabilité locale	110-124
9. Kossia Blandine KRA, Pathologies du personnel des forts de la Côte de l'Or (XVIIe-XIXe siècle)	125-138
10. Kouamé Koffi, Systèmes éducatifs en Afrique et problématique de l'employabilité : défis, enjeux et perspectives de transformation	139-154
11. Mitanhantcha YEO, La céramique dans la restauration à Gbèkèkro (Côte d'Ivoire)	155-167
12. Cédric-Aurel MANZENZA, La place du dieu Osiris dans les croyances égyptiennes (2778-1085 av. J-C)	168-180
13. Olive Pulchérie ITOUMBA & Eric Damien BIYOGHE BI ELLA, Longévité du pouvoir d'Omar Bongo Ondimba au Gabon : mécanismes de pérennisation et impacts politiques, économiques et sociaux (1967-2009)	181-202
14. N'founoum Parfait Sidoine KOUAME, Les Siti dans le Royaume de Bouna du XVIIe siècle au XIXe siècle	203-214

15. ABDOURHIMOU Hassane, Les enjeux des alliances politico-militaires entre le Zigui (Dosso) et le Kebbi (Argungu) de 1831 à 1856	215-228
16. BIRBA Noaga, Approche ethnoarchéologique de l'art de la terre cuite chez les potières de Gaoua (Burkina Faso)	229-247
17. DEMBO YANGA, L'entreprenariat des Manjack en Casamance au temps de la colonie : 1850 – 1960	248-272
18. Jean-Max Pamphil BENIE & Massandjé FADIKA KANO, Violence politique et gouvernance impériale dans le Songhay au XVe XVIe siècles	273-287
19. Gaoussou KAGNASSY, Le conflit de 2026 entre l'Iran et l'axe israélo-américain : leçons technologiques pour l'Afrique	288-304
20. Awa SOROGO, Evolution de l'esclavage dans le Baoulé-faafouê 1721-1911	305-318
21. Adama SAWADOGO & Moctar SANFO, Authenticité et mutations du mariage des Mossé du Sandbontenga au Burkina Faso	319-336
22. DOGNON Elavagnon Dorothée, La réécriture poétique de la mémoire par l'esthétique d'archive dans le cinéma ouest-africain	337-357
23. ANIN PATRICIA-CLAIRE N'CHO Epouse NOGBOU, Mysticisme soufi, pouvoir urbain et identité savante en Afrique de l'Ouest du XVème au XVIème siècle	358-375
24. Richard Codjo AKODANDE HONMA, De la pénombre à la lumière : l'aménagement urbain comme vecteur de sécurité nocturne au Benin 2016-2026 à travers les trajectoires de Cotonou, Porto-Novo et Parakou	376-392
25. Paul SALATOU, Le fondement de la réforme éducative du Réseau École et Développement (RED) : 1989-2011	393-408
26. MONGA Arthur Dénos & YRO Timbo Adler Vivien, Décryptage écocritique des mythes totémiques Wê de Côte d'Ivoire : les exemples des mythes de la poule et du poisson	409-423

L'ÉCOLE BURKINABÉ FACE À L'INSÉCURITÉ: SITUATION DES ÉLÈVES DÉPLACÉS INTERNES DANS LA PROVINCE DU ZONDOMA (2015-2024)

Sébastien GUIPO

*Laboratoire des Systèmes Politiques, Économiques, Religieux et Culturels (SYPERC)
Université Joseph KI-ZERBO /Ouagadougou, Burkina Faso*

Mail : guiposeb@yahoo.fr

Résumé

Le Burkina Faso connaît depuis 2015 des attaques terroristes, provoquant des déplacements massifs des populations, surtout à l'intérieur du pays. Elles ont aussi entraîné à partir de 2017 la fermeture des structures d'enseignement, composées majoritairement de ceux du niveau primaire. Le public de ce niveau d'enseignement est essentiellement constitué d'enfants (moins de 16 ans). De ce fait plus vulnérable et plus exposé à la déscolarisation. Pourtant, la constitution de ce pays reconnaît le droit à chaque enfant à l'accès à l'école. D'où le choix de ce thème qui se veut une étude analytique sur la capacité des acteurs du système éducatif en faveur de la réintégration des élèves déplacés internes (EDI). L'étude comparative et le traitement des données recueillies sur le terrain et de la recherche documentaire ont permis l'atteinte de l'objectif fixé. En effet, l'adoption au plan national de mesures spécifiques en vue d'assurer la continuité de la scolarisation des EDI, à travers la mise en place du SN-ESU et la déclinaison des mesures édictées par l'éducation en situation d'urgence (ESU) dans les provinces à forts défis sécuritaires, à l'image de celle du Zondoma de 2015 à 2024, est jugée satisfaisante.

Mots clés : Burkina Faso, Terrorisme, Droits des enfants, Education, Résilience.

THE BURKINABÉ EDUCATION SYSTEM IN THE FACE OF INSECURITY: THE SITUATION OF INTERNALLY DISPLACED STUDENTS IN ZONDOMA PROVINCE (2015–2024)

Abstract

Since 2015, Burkina Faso has been experiencing terrorist attacks, leading to massive population displacements, particularly within the country. Starting in 2017, these factors also led to the closure of educational institutions, primarily at the primary level. The student body at this level consists mainly of children (under 16 years of age). As a result, they are more vulnerable and at greater risk of dropping out of school. However, the country's constitution recognizes every child's right to access education. Hence the choice of this topic, which aims to provide an analytical study of the capacity of education system stakeholders to support the reintegration of internally displaced students (IDS). The comparative analysis and processing of data collected in the field and through literature reviews enabled the achievement of the established objective. Indeed, the adoption at the national level of specific measures to ensure the continuity of schooling for EDI students, through the establishment of the SN-ESU and the implementation of measures enacted under the Education in Emergency Situations (ESU) in provinces facing significant security challenges—such as Zondoma from 2015 to 2024—is deemed satisfactory.

Keywords: Burkina Faso, Terrorism, Children's rights, Education, Resilience.

Introduction

Depuis les attentats du 11 septembre 2001 contre les tours du World Trade Center aux Etats-Unis, le terrorisme « constitue un signe particulier de notre histoire contemporaine et fait l'objet d'un débat politique et culturel important » (Al Balawi, 2005, p. 111). Pourtant, ce phénomène n'est pas nouveau. Il remonte à la révolution française de 1789, période au cours de laquelle la terreur était érigée en mode de gouvernance. L'illustration nous est donnée par Maximilien Robespierre, président du Comité du salut public. Dans un discours sur les grands principes moraux du gouvernement français, le 5 février 1794, il soutient que : « Si le ressort du gouvernement populaire dans la paix est la vertu, le ressort du gouvernement populaire en révolution est à la fois la vertu et la terreur », (M. Reinhard et al, 1962, p. 333). Cependant, c'est en pleine Russie tsariste que s'est développé le terrorisme dit « moderne », au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle (J. P. Ney et L. Fouchard, 2011, p. 3). Il s'agit des actions menées par les nihilistes, terme qui désigne les premiers révolutionnaires russes, contre le régime tsariste. Depuis cette période, le terrorisme a bien évolué aussi bien dans sa forme que dans le fond, rendant difficile toute approche notionnelle. Ce qui est qualifié de terrorisme par les uns peut être qualifié de résistance chez les autres (T. Deffarges, 2003, p. 370). Nonobstant cette réalité, la conceptualisation préconisée par l'Etat français semble la mieux indiquée pour cerner les manifestations de ce concept dans la zone sahélienne. Pour cet Etat, le terrorisme est : « une entreprise délibérée tendant par l'intimidation ou la violence à renverser les institutions démocratiques ou à soustraire une partie du territoire national à l'autorité de l'État » (P. Boniface, 2001, p. 20-21). En effet, le terrorisme connaît une extension considérable et tend à remettre en cause la stabilité et la sécurité des Etats.

Depuis 2015, l'hydre terroriste frappe le Burkina Faso. D'abord dirigées contre les forces de défense et de sécurité ainsi que les représentants de l'administration territoriale (publique et coutumière), les attaques se sont progressivement étendues à la population civile et particulièrement au système scolaire. Le corollaire de cette situation est la fermeture en cascade des établissements d'enseignement, dans les zones affétées, et la hausse du nombre d'élèves déplacés internes (EDI). Pourtant, la Convention relative aux droits de l'enfant, ratifiée par le pays en 1990 et intégrée dans la Constitution du 2 juin 1991 (confère l'article 24), et la Déclaration universelle des droits de l'homme, ratifiée en 1991, consacrent l'obligation pour chaque État d'assurer l'éducation de ses citoyens. L'absence d'une étude sur la corrélation entre le terrorisme et les EDI dans la province du Zondoma justifie le choix de ce thème. Celui-ci tente de répondre à la problématique suivante : quelles sont les stratégies de résilience mises en

œuvre par les acteurs du système éducatif burkinabé, en faveur de la réinsertion des EDI ? Nous allons tenter de répondre à cette interrogation à travers une étude de cas dans l'une des provinces de la région du Yaadga, celle du Zondoma. Cette étude s'est appesantie sur la situation des EDI du niveau primaire, les plus affectés par les fermetures des structures éducatives et les plus vulnérables en raison de leur âge (moins de 16 ans), entre 2015, qui marque le début du terrorisme au « pays des Hommes intègres » et 2024, année de la réouverture de toutes les écoles fermées pour cas d'insécurité dans la province, suite à la reconquête. Le choix de cette entité administrative s'explique dans un premier temps par la relative accessibilité de son chef-lieu (Gourcy) au plus fort de la crise sécuritaire (2022/2023) afin de recueillir des données dans le cadre d'une étude sur les droits des enfants. La seconde raison est la disponibilité des données, permettant ainsi d'avoir un meilleur contrôle des informations. L'objectif de ce travail est de montrer les retombées des stratégies mises en œuvre par les acteurs nationaux, avec le soutien des institutions multilatérales en faveur de la réinsertion des EDI d'une manière générale, et particulièrement ceux de la province du Zondoma. Cet article s'inscrit dans l'actualité socio-politique du pays et tente d'apporter une modeste contribution au débat scientifique sur la question de l'éducation en situation d'urgence (ESU).

Afin d'apporter des éléments de réponse à la problématique posée, la présente étude s'appuie sur l'analyse des rapports relatifs à la question sécuritaire et au système éducatif burkinabé. Mais également sur des travaux de recherche et des publications qui abordent ces deux sujets, ainsi que sur des collectes de données réalisés sur le terrain. Les résultats de ce travail est structuré en trois principaux axes. Le premier traite de la situation sécuritaire au Burkina Faso de 2015 à 2024, le second se focalise sur l'impact de cette situation sécuritaire délétère sur le système éducatif burkinabé et sur la capacité de résilience des acteurs de ce système à l'échelle nationale et le troisième axe se veut une étude analytique de la déclinaison de cette résilience sur le plan local, notamment dans la province du Zondoma durant la même période.

1. Situation sécuritaire au Burkina Faso de 2015 à 2024

Dans la soirée du samedi 04 avril 2015, le gouvernement burkinabé, à travers un communiqué, officialise l'attaque de la mine de manganèse de Tambao dans la région du Liptako, au Nord du pays. C'est le premier incident pour fait de terrorisme dans ce pays. Quelques mois après cette attaque, le 17 août 2015, un véhicule de l'armée sauta sur un engin explosif improvisé (IED) faisant trois soldats tués et deux blessés (Y.I. Zida, 2025, p. 3).

La population assiste, au départ, incrédule face à ces événements tragiques, puis finit par se convaincre de l'avènement de ce fléau en territoire burkinabè. Jadis considéré comme un phénomène lointain, l'hydre terroriste venait de gagner ainsi le « pays des Hommes intègres ». Plusieurs raisons sont avancées pour justifier l'émergence de ce phénomène dans ce pays.

1.1. Causes et origines du mouvement terroriste au Burkina Faso

Pour Z. Zabsonré (2023, p. 2), la première forme de terrorisme que le Burkina Faso a connue fut le régime de Blaise COMPAORE, de 1987 à 2014. Il « a pu maintenir le peuple burkinabé dans la peur, la peur d'être tué, la peur d'être éliminé, d'être empoisonné, d'être humilié, d'être agressé », en vue de consolider son pouvoir. Le régiment de sécurité présidentielle (RSP) était l'un des organes centraux de cette terreur. Les « crimes étaient là, et les fusils obligeaient les hommes à se taire, à cultiver le silence et la soumission » (V. Ouattara, 2014, p. 50). Cependant, depuis 2015, le pays vit une autre forme de terrorisme, celle qui émane de forces obscures se réclamant de l'obédience djihadiste. Celle-ci est beaucoup plus violente et est à la base d'une situation humanitaire plus désastreuse. Les spéculations sur les origines de cette forme de terrorisme au Burkina Faso vont dans tous les sens, tant les théories abondent. Toutefois, le terrorisme d'obédience « djihadiste » est d'apparition assez récente en Afrique de l'Ouest. Il est communément admis que « l'implantation des germes de la terreur en Afrique occidentale a été possible à la faveur d'une poussée australe de la mouvance extrémiste qui a éclos dans le Maghreb au lendemain des indépendances en Algérie à partir des années 1990 » (P. H. Damiba, 2021, p. 26). Les causes de ce fléau vont de l'extension du problème touareg du Nord-Mali au Burkina Faso, aux luttes entre grandes puissances pour l'affirmation ou la projection de leur puissance au-delà de leurs frontières et pour leur sécurité, au jeu manipulateur de puissants acteurs extérieurs pour contrôler les ressources de l'Afrique de l'Ouest. La Révolution libyenne est vue comme étant la principale cause de l'extension du terrorisme dans les pays du sahel (S. Laurent, 2013, p. 6). En effet :

Grâce à l'intervention occidentale en Libye, Aqmi et les autres mouvements jihadistes [...] deviennent chaque jour plus riches. Les nouvelles routes de contrebande ouvertes à travers le désert en direction de Tripoli, de Zintan ou de Benghazi leur permettent d'acheminer la drogue vers l'Europe plus vite et moins cher qu'auparavant. (S. Laurent, 2013, p. 6)

D'ailleurs, Mokhtar Belmokhtar, ancien émir d'Aqmi et principal artisan de la chute de la ville malienne de Tombouctou, le confirme, en affirmant que : « la révolution libyenne représente une véritable bénédiction pour al-Qaïda ! » (S. Laurent, 2013, p. 6). L'accumulation des moyens financiers a permis à ces mouvements terroristes de mieux s'équiper et de se

structurer afin d'étendre leurs zones d'influence dans un premier temps au nord Mali en 2012, et par la suite dans presque tout le Sahel. C'est dans ce contexte que le terrorisme gagne le Burkina Faso. Dès lors, ce pays constitue l'un des éléments du dispositif de cette nébuleuse transfrontalière. O. Dicko, l'Emir du Liptaako, a affirmé sur les ondes de radio Oméga (l'une des chaînes de radio du Burkina Faso), le 15 janvier 2023 au cours de l'émission « Dimanche politique », que « la plupart de ceux que nous combattons ont des ordres qui viennent d'ailleurs et non pas d'ici ». L'assertion de ce leader peul, dont la communauté est fortement impliquée dans les actes terroristes¹, en dit long sur le degré d'implication de « forces extérieures ». Toutefois, l'enracinement de ce fléau est dû au fait que la situation interne présentait un terrain fertile. Selon A. Akkari et M. Sagayer (2021, p. 18) :

Cette situation résulte de la propagation du conflit malien (2012) et d'une combinaison complexe de facteurs où se mêlent la montée de l'extrémisme religieux, la criminalité et le grand banditisme transfrontaliers. S'ajoute la résurgence de tensions locales et de frustrations liées aux inégalités de développement social et économique dans les régions périphériques. D'autres fléaux, non moins importants, tels que la mauvaise gestion des ressources, le manque d'éducation et de perspectives des jeunes.

Selon le dernier recensement démographique de 2019, les Burkinabé qui ont entre quinze (15) et trente-cinq (35) ans représentent 34,12 % de la population (INSD, 2022, p. 11). Cette frange de la population est confrontée à d'énormes difficultés. Le manque de repères et la crainte de l'avenir rendent la jeunesse violente et facilement manipulable. Elle forme donc un « vivier » important où les forces du mal viennent y prélever des combattants. Ces recrues leur permettent de s'étendre davantage.

1.2. Dégradation de la situation sécuritaire au Burkina Faso et ses corollaires sur la population (2015-2024)

À partir de son foyer originel, l'actuelle région du Soum, l'hydre terroriste s'est étendue assez rapidement de façon progressive et méthodique. Malgré la résistance farouche des forces de défense et de sécurité (FDS), appuyées par les volontaires pour la défense de la patrie (VDP), le péril djihadiste a connu une extension fulgurante, sapant les bases même de l'existence du pays. Selon N. L. Diallo (2020, p. 22), en 2015, le pays a connu six attaques terroristes ayant occasionné une dizaine de morts. Le rapport de l'indice 2023 du terrorisme mondial (Global Terrorism Index 2023) place le Burkina Faso à la 2^e place mondiale des pays les plus touchés

¹ En témoignent les messages et les vidéos de propagande « djihadistes » publiés en fulfulde sur les réseaux sociaux. Mais aussi les patronymes et la physionomie des personnes figurant sur les avis de recherche publiés régulièrement par les autorités en charge de la sécurité et des prisonniers incarcérés dans la prison de haute sécurité pour fait de terrorisme.

en 2022 avec 8 564 victimes. Désormais, le droit à la vie, pourtant défendu par de nombreux textes dont la Déclaration universelle des droits de l'homme (article 3), n'est plus la chose la mieux partagée au pays des Hommes intègres. Des pans entiers du territoire, notamment dans la partie septentrionale, orientale, occidentale et du Centre-Nord échappent au contrôle de l'Etat. Cette atmosphère d'insécurité est à la base de nombreux déplacés. Selon les données de l'UNHCR (2024), en date du 31 décembre 2024, le nombre de personnes déplacées internes (PDI) est passé de 1 999 127 à 2 062 534 entre le 28 février 2023 et le 31 mars 2023, soit une augmentation de 3,17%. Cette institution précise que 58 % des PDI sont des enfants et que 38 % des chefs de ménages de ces déplacés sont des femmes.

Plusieurs raisons justifient cette expansion si rapide du terrorisme. Il faut noter le rôle non négligeable des réseaux sociaux. Ces nouveaux canaux de communication « constituent des vecteurs importants de radicalisation et de recrutement » (A. Loada et P. Romaniuk, 2014, p. 8). Ces deux auteurs notent également que « certaines personnes peuvent se rapprocher de groupes extrémistes violents par l'intermédiaire de leurs amis ou sous l'influence de parents, de voisins ou d'un prédicateur local charismatique » (A. Loada et P. Romaniuk, 2014, p. 8). D'où une distribution des cellules terroristes sur la quasi-totalité du territoire national. A cela s'ajoute, sur le plan stratégique, le faible maillage du territoire national par les FDS, soit 56 % en 2015. En 2019, il a progressé de 11 % pour s'établir à 68,38 % (N. Bagayoko et M. Savadogo, 2022, p. 13). Malgré tout, la norme reste insuffisante. De plus, cette répartition cache une réalité, celle de la disparité entre zone urbaine et zone rurale. Durant la période révolutionnaire (1983-1987), la police avait pour mission la sécurisation des zones urbaines et la gendarmerie le milieu rural. Mais la création des brigades villes de gendarmerie en zone urbaine et de commissariats de police de district en milieu rural a eu pour conséquence les doublons des services de sécurité concentrés dans les chefs-lieux de provinces et départements, laissant les zones isolées comme les régions du Sahel avec très peu de services de sécurité. L'armée s'est elle aussi progressivement retrouvée dans les grandes villes. Au niveau des équipements militaires, la situation était peu enviable. Face au sous-équipement de l'armée burkinabé, « les jihadistes du Sahel disposent d'un arsenal presque illimité » (S. Laurent, 2013, p. 6). Le manque criant d'équipements et de moyens logistiques a souvent compromis la capacité de ces forces de sécurité intérieure burkinabé à agir promptement et efficacement au service des populations (N. Bagayoko et M. Savadogo, 2022, p. 12). D'où l'accroissement du nombre de PDI, dont des élèves, suite à la fermeture des classes.

2. Impact de la situation sécuritaire sur le système éducatif burkinabè et capacité de résilience dudit système

Les attaques terroristes occasionnent des victimes à la fois militaires et civiles et fait de nombreux déplacés. Cette situation est à la base de conséquences considérables sur le système éducatif.

2.1. Impact de la situation sécuritaire sur le système éducatif burkinabè

Sur le plan éducatif, l'insécurité engendre la fermeture de structures éducatives. Cette situation est préjudiciable au cursus de milliers d'élèves et d'enseignants de tous les niveaux d'enseignements. Le pays a connu ses premières attaques terroristes en 2015. Cependant, c'est en janvier 2017 que les premières écoles commencèrent à se fermer. L'élément amplificateur de ces fermetures est l'assassinat, dans des conditions horribles, d'un directeur d'école primaire dans la commune de Djibo en mars 2017. Cet événement créa une véritable psychose au sein du corps enseignant et occasionna la fermeture de dix (10) écoles dans cette entité administrative au cours de l'année (2017). Progressivement la situation s'est détériorée et les incidents se sont multipliés. Selon le Ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales (MENA/PLN), ces incidents se manifestent par des agressions, des violences physiques et des menaces contre des acteurs éducatifs, des assassinats, des incendies d'infrastructures éducatives, des destructions de matériels didactique et pédagogique (MENA/PLN, 2020, p. 1). Entre 2017 et 2018, environ 400 établissements répartis dans les régions actuelles du Soum, du Liptako et du Yaadga, ont été fermés. Au cours de l'année scolaire 2018-2019, le nombre est passé à 2 388 établissements dans ces trois (3) régions (MENA/PLN, 2020, p.vii). Les écoles de la province du Zondoma étaient épargnées par ces fermetures au cours de ces périodes, bien qu'étant située dans la région du Yaadga. Mais, le rythme de fermeture n'a fait que s'amplifier, illustrant la dégradation continue de la situation sécuritaire avec pour corollaire l'accentuation du taux de déperdition scolaire au niveau national et une déscolarisation massive des élèves. Les établissements de niveau primaire sont les plus concernés par les fermetures, en raison de l'importance de leur densification sur l'étendue du territoire national. En effet, à la date du 28 février 2023, sur les 6 134 établissements d'enseignement fermés, soit 23,51 % des structures éducatives du pays, on y dénombrait 5 306 du niveau primaire, dont quatre-vingt-dix (90) dans la province du Zondoma. Les fermetures des établissements du niveau primaire représentaient donc 86,5 % du cumul. En termes d'effectif, ces fermetures ont affecté 1 050 172 élèves, dont 883 673 du niveau primaire, soit un taux de représentativité de 84,14 % (MENA/PLN, 2023, p. 2-3). Le terrorisme est venu

complexifier davantage la situation du système éducatif burkinabé. Il faut noter que l'ensemble des groupes armés terroristes se réclamant du djihadisme ont un point commun : le rejet de la culture occidentale qu'ils considèrent comme une dépravation. L'école de type occidentale est perçue comme une transplantation de la civilisation occidentale au sein des sociétés africaines. Force est de constater que l'école a joué un rôle majeur dans le processus de la colonisation européenne. En effet, elle « était conçue comme un moyen d'aliénation et de domination. À travers ses premiers produits, elle a permis la mise en place effective de l'administration coloniale » (M. Compaoré, 1999, p.1664). Cette conception est toujours d'actualité chez les partisans de la cause terroriste. A. Akkari A et M. Sagayer (2021) résume les raisons de la violence vis-à-vis de l'école et de ses acteurs par l'absence de dispositifs adéquats de protection. Mais aussi par le fait que, fragiliser l'école permet d'atteindre la moelle épinière de la société et déstructurer à long terme sa construction et sa stabilité. Cela participe aussi à créer un environnement dans lequel des personnes sans repère seraient plus enclines à aller vers les forces de déstabilisation. Ainsi, ceux qui combattent auprès des groupes extrémistes sont surtout des jeunes. Il est donc impératif de pallier cette situation en procédant à une réinsertion de cette jeunesse dans le système éducatif. De plus, selon l'article 26 de la déclaration universelle des droits de l'homme, l'éducation est considérée comme un outil essentiel de protection de la dignité humaine. D'où une certaine synergie d'action en vue de pallier cette situation de déscolarisation forcée, surtout des enfants du niveau primaire.

2.2. Capacité de résilience du système éducatif burkinabé face au terrorisme

Selon le dictionnaire « Larousse » en ligne la résilience désigne en psychologie l'« aptitude d'un individu à se construire et à vivre de manière satisfaisante en dépit de circonstances traumatiques ». Cette notion est de plus en plus usitée pour rendre compte de la capacité de résistance de la société burkinabé depuis l'avènement du terrorisme. Dans le système éducatif, elle est appréciée à travers la capacité de ses acteurs à relever le défi qu'impose la situation actuelle. La qualité d'un système éducatif dépend en grande partie de sa gouvernance, qui est l'ensemble des règles permettant d'assurer le bon fonctionnement de l'organisation. La crise sécuritaire de 2015 est survenue dans un contexte où le MENA/PLN était, d'un point de vue institutionnel, relativement peu préparé à apporter des réponses d'urgence aux attaques et à la fermeture des écoles, ainsi qu'à la gestion de flux massifs d'enfants déplacés en âge d'être scolarisés (J. C. Ndabananiye et al, 2021, p. 25). Malgré ces insuffisances, les partenaires techniques et financiers (PTF) ont pris l'initiative d'organiser des discussions et des ateliers de réflexion avec le ministère concerné sur la fermeture des écoles et

la situation psychosociale des enseignants dans les régions du Sahel. Avec l'appui de la coopération suisse, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a proposé au MENA/PLN le projet pilote « Écoles résilientes » qui vise le renforcement des capacités de résilience du ministère et des écoles face à la crise sécuritaire. Selon les données fournies par le Secrétariat technique en situation d'urgence, structure créée le 14 avril 2021, la mise à l'échelle du projet dans près d'une dizaine de régions en 2018 a favorisé la mise en place d'un réseau de formateurs nationaux. Il a permis la formation de 324 encadreurs pédagogiques, de 6 742 enseignants de 1 504 écoles, de 1 625 agents sociaux et de santé, et de 4 512 membres des Associations des parents d'élèves et des Associations des mères éducatrices (APE/AME), ainsi que ceux des Comités de gestion des établissements scolaires (COGES), à l'approche *safe school* et à l'appui psychosocial. Le renforcement des capacités de ces agents du système éducatif a été possible grâce aux contributions techniques et financières des ONG partenaires. Il convient de souligner que les premiers moments de la crise sécuritaire ont été une étape importante de l'engagement du ministère et des partenaires dans la réflexion sur les impacts de celle-ci sur l'éducation et la mise en place d'une première réponse coordonnée.

Le document de base sur la stratégie nationale d'éducation en situation d'urgence (SN-ESU) 2019-2024, élaboré en 2020, permet de distinguer deux étapes dans la stratégie de prise en charge des EDI. De 2016 à 2018, la réponse développée a d'abord été focalisée sur deux mesures ponctuelles. Il s'agit du redéploiement des enseignants des écoles fermées et les regroupements d'élèves des classes d'examen, dans des localités plus sécurisées, grâce à l'appui des partenaires techniques et financiers (PTF). Ces regroupements avaient pour but de permettre aux enseignants d'achever le programme d'enseignement afin de pouvoir organiser à l'intentions des EDI des sessions spéciales d'examens et concours scolaires dans les zones à forts défis sécuritaires. Initié dans le cadre d'une recommandation issue du recensement géographique des fonctionnaires, le redéploiement des enseignants a permis aux directions régionales des zones à forts défis sécuritaires de mieux répertorier les enseignants dont les écoles ont été fermées et de les redéployer en fonction des besoins du système. Quant aux regroupements, la pratique a été abandonnée après deux ans malgré le bien-fondé de cette stratégie, à cause des coûts et des difficultés d'organisation. Le MENA/PLN n'ayant pas considéré la crise sécuritaire comme un enjeu qui allait durer, la gestion de l'urgence s'est en effet limitée à une réponse purement opérationnelle et a manqué de vision stratégique à moyen terme. Néanmoins, malgré une prise de conscience tardive de l'ampleur de la crise sécuritaire et un niveau de préparation relativement faible du ministère de l'éducation nationale, de

l’alphabétisation et de la promotion des langues nationales (MENA/PLN) à la gestion des crises, celle-ci progresse à partir de 2019. Elle est passée de réponses ponctuelles à une approche plus structurée, globale et formalisée de planification, à travers l’élaboration et l’adoption en février 2019 de la Stratégie de scolarisation des élèves des zones à forts défis sécuritaires (SSEZDS) 2019-2024 (J. C. Ndabananiye et al, 2021, p. 8). Par la suite, la SSEZDS a été enrichie pour en faire une stratégie multirisques dénommée Stratégie nationale d’éducation en situation d’urgence (SN-ESU). L’ESU est défini par Save the Children (2007) comme étant « un ensemble d’activités conceptuelles permettant aux apprenants de continuer à s’instruire de manière structurée, même dans des situations d’urgence, de crise ou d’instabilité à long terme ». L’un des objectifs stratégiques de la SN-ESU est de garantir un enseignement et un apprentissage de qualité à tous les enfants affectés par l’insécurité et les autres phénomènes à risques par le renforcement des capacités des acteurs directs et indirects de l’éducation et la mise en œuvre d’approches pédagogiques adaptées aux situations d’urgence. Cet objectif est donc en corrélation avec la définition préconisée par Save the Children. Le coût total de cette stratégie d’urgence au Burkina Faso s’élevait à 55,5 milliards de FCFA (soit 92,5 millions de dollars USD) sur la période 2020-2022. Au niveau international, la stratégie s’appuie sur les cadres, les accords et les conventions internationaux de référence auxquels le Burkina Faso a souscrit, notamment la Déclaration universelle des droits de l’homme de 1948, la Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre, la protection des victimes des conflits armés non internationaux, la Convention relative aux droits de l’enfant de 1989. Il constitue un cadre normatif qui vise à mettre de l’ordre dans les interventions en ESU des différents acteurs (institutionnels ou humanitaires) et à améliorer, de façon significative la coordination et la mise en œuvre de la SN-ESU. Concrètement, il s’agit de l’application d’un certain nombre de mesures.

Comment se matérialisent ces nobles intentions à l’échelle locale ? Nous allons tenter de répondre à cette interrogation à travers une étude de cas dans la province du Zondoma, située dans la région du Yaadga, au nord du pays.

3. Vers une résilience du système éducatif au niveau local : situation dans la province du Zondoma (2015-2024)

Depuis son foyer d'origine, la région du Soum, le terrorisme a vite gagné la région du Yaadga dès 2017. Dans cette entité territoriale, il s'est montré plus virulent envers le système éducatif, à travers le meurtre de plusieurs enseignants. D'où la fermeture en cascade des établissements d'enseignement dans les provinces du Lorum et du Yatenga. Ceux du Zondoma semblaient relativement épargnés, malgré la présence des Groupes armés terroristes (GAT) dans ladite province. Toutefois, la donne a évolué assez rapidement dès 2020.

3.1. Rythme d'évolution des fermetures des écoles primaires dans la province du Zondoma

Les menaces et les intimidations proférées à l'encontre du corps enseignant en zone rurale ont provoqué la fermeture des premières écoles dans la province du Zondoma en 2020. Dès lors le rythme s'est accéléré, comme le montre le tableau suivant.

Tableau 1: Evolution des fermetures des écoles primaires dans la province du Zondoma et leurs corolaires de 2020 à 2023

Années scolaire	Fermetures des écoles primaires	Nombre de classes concernées	Nombre d'élèves affectés	Nombre d'enseignants affectés
2020-2021	6	31	1187	34
2021-2022	36	180	8 064	227
2022-2023	90	389	17 096	426

Source : DPEBA/Zondoma, 2023

Selon les données de la Direction provinciale de l'éducation de base et de l'alphabétisation (DPEBA) du Zondoma, de six (6) écoles au mois de décembre 2020, le nombre des fermetures des écoles pour fait d'insécurité est passé à quatre-vingt-dix (90) en juin 2023, soit un taux d'évolution de 1 400 % en l'espace de trois (3) ans. Même si ces fermetures ne représentaient que 10,66 % des écoles du niveau primaire de la région du Yaadga, la situation est déplorable car elles représentaient 40,54 % de l'ensemble des structures du niveau primaire à l'échelle provinciale. En effet, selon l'annuaire statistique de l'enseignement primaire 2022/2023, ladite province comptait 222 établissements d'enseignement primaire en 2023, soit 121 dans le public et 101 au niveau du privé (MENA/PLN, 2023, p. 3). Le nombre de classes concernées par ces fermetures est aussi passé de 31 à 389, durant la même période ; soit près de 45 % de l'ensemble des salles disponibles dans les 222 écoles primaires. Les fermetures concernent essentiellement les écoles publiques, plus implantées en milieu rural. Ce milieu concentrait 76,97 % de l'effectif provincial des écoliers (MENA/PLN, 2023, p.7). Le corollaire

de ces fermetures, selon les données de la DPEBA/Zondoma, est l'essor des EDI qui étaient, selon le profilage de 2023, de 17 096 élèves. Ce qui représentait 40,60 % de l'ensemble des élèves du primaire dans le Zondoma en 2023. Cette insécurité a également affecté 426 enseignants, dont un certain nombre a été touché par le redéploiement. La tâche s'annonce donc ardue compte tenu du nombre des EDI à réinsérer.

3.2. Stratégies de résilience mises en œuvre en faveur des élèves déplacés internes dans la province du Zondoma ²

Il serait hasardeux de dire qu'il existait dans la province du Zondoma une stratégie avant la situation d'urgence, conformément aux différentes étapes préconisées par l'ESU. Pourtant dès 2017, la région enregistrait ses premières fermetures de classes pour fait de terrorisme. La preuve de cette assertion est que la province a enregistré les premières attaques contre les écoles en décembre 2020. Pourtant, les réponses structurelles à cette problématique se sont mises en place en décembre 2022, avec le profilage des EDI.

Cette opération a permis de recenser 958 EDI, qui ont tous bénéficié du soutien de la Direction provinciale de l'éducation de base et de l'alphabétisation (DPEBA) du Zondoma. Cet appui s'est matérialisé à travers l'orientation et la facilitation de l'inscription gratuite des EDI dans les écoles et sites d'accueil. La réinsertion de l'ensemble des EDI a été possible grâce à la construction de quatorze (14) salles de classes, avec des matériaux provisoires dans les établissements et sites d'accueil et leur dotation en mobiliers scolaires (tables-bancs, tableaux à chevalet, armoires, chaises et bureaux). L'ensemble de ces établissements d'accueil ont réceptionné 280 tables-bancs en 2022 au profit des EDI. Des kits ont été également distribués aux EDI, dont une trentaine (30) de vélos à des filles habitant loin de leurs écoles. En vue d'améliorer leur condition de vie et d'apprentissage, quatre-vingts (80) enseignants ont reçu des formations sur les modules ESU. Les actions se sont poursuivies sur le plan psychologique. Dans cette optique, six (6) enseignants dont les matériels ont été vandalisés par les groupes terroristes ont bénéficié de suivi psychologique. Lors de ces opérations, des EDI, des PDI, ainsi que des familles hôtes ont reçu des dotations en cash. Quatre-vingt-quatre (84) élèves parmi les EDI en situation de handicap ont eu des subventions. Cette discrimination en faveur de ces élèves fait partie des recommandations de la convention relative aux droits des personnes handicapées (article 24).

² Les données sont issues du service des statistiques de la direction provinciale de l'éducation de base et de l'alphabétisation de la province du Zondoma/Gourcy.

L'exacerbation de la crise sécuritaire au cours de l'année 2023 s'est traduite dans la province du Zondoma par l'accroissement du nombre d'EDI. En effet, en novembre 2023, la province enregistrait 3 964 EDI, soit une hausse de 313,77 %. Cette hausse considérable recommandait une nouvelle donne afin d'accueillir l'ensemble des EDI. Pour ce faire, des moyens supplémentaires furent mobilisés. Ils ont permis la construction de treize (13) salles de classes, dont quatre (4) en semi-fini. On note aussi la réfection de dix (10) salles de classes et la dotation des écoles d'accueil de quatre-vingts (80) tables-bancs, vingt (20) tableaux à chevalet et de douze (12) bureaux. Au cours de cette année scolaire, les EDI ont reçu 720 kits pour le cours de rattrapage, 450 kits UNICEF, 1 693 kits Croix-Rouge et autres fournitures, témoignant ainsi de la solidarité internationale. Une trentaine (30) d'EDI a bénéficié de kits de couchage, de seaux, de sacs de 50 kg de riz, des effets d'habillement. Toutes les écoles hôtes ont reçu des vivres de la mairie de Gourcy. Deux communes rurales, celles de Lèba et de Bousso, ont délocalisé chacune une de leurs écoles à Gourcy, le chef-lieu de la province. Elles ont aussi procédé à la délocalisation des vivres achetées pour la prise en charge de leurs EDI. Pour renforcer la capacité des enseignants et le niveau des apprenants, huit (8) nouveaux enseignants ont reçu des formations sur les modules ESU et 680 élèves ont suivi les cours de rattrapage et d'un accompagnement (cantine, fourniture scolaire). Pour créer plus d'enthousiasme et de frottement entre les élèves de la ville de Gourcy, plusieurs activités ont été organisées, notamment des jeux concours entre les écoles hôtes des EDI, des jeux sportifs au profit des EDI, auxquels ont pris part respectivement douze (12) et dix (10) écoles de la ville de Gourcy. Il convient de citer aussi la réalisation d'infrastructures annexes afin d'assainir le cadre de vie des apprenants et d'améliorer les conditions d'apprentissage. Dans ce sens, quatre (4) points d'eau et quatre (4) latrines furent réalisés. Toutes ces activités et ces réalisations ont été bien accueillies par les principaux bénéficiaires.

Toutes ces activités ont été possibles grâce au concours des acteurs locaux, nationaux et internationaux. Les résultats obtenus par la province du Zondoma lors des examens scolaires de 2020 à 2023 (soit une moyenne annuelle de 62,05 % contre 64,95 au plan national) montrent qu'il y a une adéquation entre les mesures prises par les acteurs du système scolaire burkinabé et les besoins réels des EDI. Ce sont donc des acquis à capitaliser et à contextualiser pour une éventuelle vulgarisation dans le domaine de l'enseignement en situation d'urgence.

Conclusion

La crise sécuritaire que connaît le Burkina Faso impacte négativement le système éducatif burkinabé. Les structures d'enseignement, pour diverses raisons, constituent des cibles privilégiées des groupes armés terroristes. Face aux fermetures en cascade des établissements d'enseignement, majoritairement du niveau primaire, l'Etat burkinabé, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, a mis en place le SN-ESU 2019-2024. Cette structure est le référentiel de pilotage de l'éducation en situation d'urgence au Burkina Faso. Les retombées de la SN-ESU en faveur des EDI à l'échelle locale ont été analysées à travers une étude de cas dans la province du Zondoma de 2015 à 2024. Malgré l'absence de mesures préventives et d'un démarrage tardif, dû selon la direction provinciale de l'enseignement de base et de l'alphabétisation, les résultats des actions entreprises sont satisfaisants. Elles ont permis la réinsertion des EDI dans le système éducatif et leur maintien grâce à un accompagnement judicieux. Les résultats scolaires engrangés par la province en sont une illustration. Les stratégies mises en œuvre témoignent de la capacité de résilience de la population burkinabé face au phénomène terroriste. D'ailleurs, l'amélioration de la situation sécuritaire au niveau provincial a permis la réouverture en juin 2023 de quinze (15) des quatre-vingt-dix écoles fermées en février 2023. En 2024, la totalité des établissements restants ont ouverts leurs portes pour le bonheur des élèves de la province du Zondoma.

Références bibliographiques

AKKARI Abdeljalil et SAGAYER Moussa, 2021, « L'éducation dans les situations d'urgence en Afrique de l'Ouest : contexte, solutions expérimentées et alternatives possibles », Encres n°013, pp 35-59.

Al BALAWI Ibrahim 2005, « Le terrorisme problématique d'une définition », Synergies Monde Arabe n° 2 Revue du GERFLINT, pp 111-117.

BAGAYOKO Niagalé et SAVADOGO Mahamoudou, 2022, *L'architecture de sécurité intérieure burkinabé face à la gestion d'une crise multidimensionnelle*, Oslo, Norwegian Institute of International Affairs, 20 p.

BONIFACE Phillipe, 2001, *Les guerres de demains*, Paris, Seuil, 224 p.

COMPAORE Maxime, 1999, « Chronique de l'école au Burkina Faso », in Madiéga G Y, Nao O, 1999, *Burkina Faso cent ans d'histoire 1895-1995*, tome II, Paris, Karthala, pp 1663-1690.

DAMIBA Paul Henri, 2021, *Armées Ouest-Africaines et terrorisme : Réponse incertaines ?* Paris, éd les trois colonnes, 154 p.

DIALLO Nabons Laafi, 2020, *Le terrorisme au Sahel Dynamique de l'extrémisme violent et lutte anti-terrorisme : un regard à partir du Burkina Faso*, Paris, Harmattan, 198 p.

DICKO Ousmane Amirou, Emir du Liptaako, Interviewé par Denis ZOUNGRANA, Radio Oméga, dimanche politique de 15 janvier 2023 de 9h à 10 <https://www.google.com/search?q=radio+omega+dima%2Cche+politique+15+janvier+2023>, consulté le 06/02/2024, à 22 h 45.

Global Terrorism Index, 2023, Le Burkina Faso est le pays africain le plus touché par le terrorisme, <https://fr.africanews.com/2023/03/28/le-burkina-faso-est-le-pays-africain-le-plus-touche-par-le-terrorisme/>, consulté le 22/12/2023 à 11 h30.

INSD, 2022, *Cinquième recensement général de la population et de l'habitation du Burkina Faso synthèse des résultats définitifs*, 2^e édition, Ouagadougou, 131 p.

LAURENT Samuel, 2013, *Sahelistan de la Lybie au Mali au cœur du nouveau jihad*, Paris, Sfeuil, 298 p.

Le Larousse en ligne, <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/r/c3/a9silience/68616>, consulté le 13/02/2024 à 21h 40.

LOADA Augustin et ROMANIUK Peter, 2014, *Prévention de l'extrémisme violent au Burkina Faso Vers une résilience nationale dans un contexte d'insécurité régionale Prévention de l'extrémisme violent au Burkina Faso*, Goshen, Global Center on Cooperative Security, 49 p.

MENA/PLN, 2023, *Annuaire statistique de l'enseignement primaire, 2022/2023*, Ouagadougou, DGESS, 410 p.

MENA/PLN, 2023, *Rapport statistique mensuel de données de l'Education en Situation d'Urgence du 28 février 2023*, 16 p.

MENA/PLN, 2021, *Document de base des assises nationales de l'éducation nationale*, 198 p.

MENA/PLN, 2020, *Stratégie nationale d'éducation en situation d'urgence (SN-ESU) 2019-2024*, Ouagadougou, 119 p.

NDABANANIYE Jean Claude et al, 2021, *Education en situation d'urgence : engagement et leadership du MENAPLN au Burkina Faso Etude de cas*, Paris, IPE-UNESCO, 56 p.

NEY Jean-Paul et FOUCHARD Laurent, 2011, *Le livre noir du terrorisme Que savent les Etats ? Que nous cachent-ils ?* Réédition, Paris, Presse, 145 p.

OCHA, 2023, Burkina Faso : mise à jour de la situation mai 2023, Posted 3 Jul 2023, <https://reliefweb.int/report/burkina-faso/burkina-faso-mise-jour-de-la-situation-mai-2023>, consulté le 11/02/2024 à 09 h 23.

REINHARD Marcel et al, 1962, *Archives parlementaires de 1787 à 1860*, tome LXXXIV, IHRF, 778 p.

Save the Children, 2007, Guide pour l'éducation en situations d'urgence, https://www.savethechildren.ca/wp-content/uploads/2016/03/Save-the-Children-2007-2008-Annual-Report_FR.pdf, consulté le 13/02/2024 à 21 h 23.

UNESCO, 2023, « Ce qu'il faut savoir sur l'éducation dans les situations d'urgence », <https://www.unesco.org/fr/emergencies/education/need-know>, dernière mise à jour 14 mars 2023, consulté le 13/02/2024 à 20 h 41.

ZABSONRE Zacharia, 2023, « Les origines du terrorisme : cas du Burkina Faso », <https://lefaso.net/spip.php?article121547>, publié le mardi 16 mai 2023 à 15h33min, consulté le 10/02/2024 à 21h 44.

ZIDA Yacouba Isaac, 2025, *Le Burkina Faso face au péril djihadiste : quelle gouvernance du secteur de la sécurité dans un contexte de guerre asymétrique ?*, thèse de doctorat en études de conflits, Université Saint-Paul, Ottawa, 317 p.